

Les infos

Vendredi 13 avril 2012



EXCÈS DE VITESSE

Plus de 130 ! Ce n'est pas la vitesse à laquelle nous avons été flashés, c'est le nombre de dossiers que nous avons en charge depuis que la commission de suivi du PSE s'est mise en place mardi 10 avril. Un nombre qui augmente sans arrêt. Tandis que la presse se faisait l'écho de la ruée vers la sortie suscitée par le démarrage du plan, nous rencontrons en commission une direction complètement dépassée, qui annonçait qu'elle fermait les vannes pour les indirects hors SGCIB... Conséquence de sa gestion calamiteuse du plan, de nombreux candidats au départ ont levé la confidentialité malgré nos conseils, dévoilant ainsi leur intention et n'imaginant pas devoir rester ! Depuis, il y a une chaude ambiance au 12^{ème} étage de Kupka dans les locaux de l'Espace... La CGT a insisté pour que la direction prenne ses responsabilités. Elle est à l'origine du climat social dégradé, qui va bien au-delà de SGCIB comme le montre le nombre de candidats au départ dans toutes les entités du groupe, elle a poussé à fond pour précipiter les départs, elle a fait croire qu'il fallait lever la confidentialité au plus vite pour « maximiser ses chances »... Maintenant, il faut assumer ! Nous ne pouvons accepter qu'on nous oppose des arguments du genre : « Qu'est ce qu'on va faire si le nombre de départs ne nous laisse plus un effectif suffisant pour faire tourner la boutique ? » Il fallait y penser avant de faire un PSE ! En définitive, sous notre pression,

une réunion syndicats - direction est programmée le 23. C'est loin, mais ce n'est pas à cause de notre calendrier. On notera que l'autorité administrative, la DIRECCTE du 92, invitée comme la loi le prévoit le 10 avril, était occupée ailleurs.

BIAIS INCONSCIENTS

La négociation du nouvel accord sur l'égalité professionnelle a repris le 11 avril. La négociation est repartie du précédent accord, signé à l'unanimité. Pour la CGT il s'agit de se mettre en conformité avec la réglementation, mais aussi par rapport à la vie réelle des salarié-es. Il faut donc acter noir sur blanc les droits de chacun afin d'éviter les interprétations en local. Nous avons cité l'exemple du congé parental d'éducation légal, que les salariées se voient parfois refuser, alors que l'entreprise a l'obligation de l'accepter jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Autre point soulevé par la CGT, la problématique de la rémunération variable. Beaucoup de salariées se voient attribuer une part variable à zéro ou 100€ à leur retour de congé maternité, en raison de leur absence. Ce qui est discriminatoire. La mesure de révision de 3% au retour de congé maternité ou parental a également rencontré des refus d'application. L'occasion pour nous de surprendre le Directeur des relations sociales en flagrant délit de biais inconscient, biais contre lesquels notre DRHG, Anne Marion Bouchacourt est partie en croisade. Accompagnée de la CFDT qui a souhaité insister sur le rôle du père, et voudrait une campagne de sensibilisation sur le congé paternité. Sauf que lorsqu'un père revient de congé parental, la SG refuse de respecter la clause de révision pour lui au motif que c'est un homme. Autre mesure sensible, celle de la résorption des écarts salariaux femmes - hommes, tellement opaque que cela permet tous les freins liés à ces « biais inconscients » dénoncés par notre DRH dans sa communication autour de la journée des femmes le 8 mars.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT